

## Charte de l'él



Par ReCiProC

Nous faisons aujourd'hui face à une profonde crise de la représentativité qui génère une défiance et met dangereusement en cause aussi bien notre démocratie que la cohésion de notre pays.

Afin d'éviter que cette crise de confiance ne s'aggrave, il est urgent de redonner confiance aux Français en leurs institutions et particulièrement en leurs députés. Pour y parvenir, les députés doivent impérativement retrouver leur indépendance et remplir trois rôles majeurs qui relèvent leur fonction, soit :

- Contrôler l'action du gouvernement et non lui obéir de façon intolérable, comme nous l'avons vécu ces 5 dernières années,
- S'assurer que les lois votées sont conformes à notre Constitution et aux engagements internationaux de la France en matière de droits de l'Homme et de protection de la personne et, notamment, la Convention d'Oviedo,
- Voter des lois visant à améliorer la vie des Français et non à obéir aux ordres d'E. Macron et de cabinets de conseil mondialistes.

À cette fin, ReCiProC propose pour les élections législatives à venir une solution simple et pragmatique, sous la forme d'une démarche citoyenne et apaisante traduite dans une Charte intitulée « Charte pour la protection des citoyens et pour le respect de la Constitution » ou, plus simplement, « Charte de l'él ».

Cette Charte est le fruit du travail de milliers de personnes depuis plusieurs mois : professionnels de la santé (aides-soignant(e)s, infirmier(e)s, pompiers, médecins etc.), avocats, juristes d'entreprise, enseignants, professionnels du monde éducatif et social et acteurs de la société civile.

Les rédacteurs de la Charte, tout comme un nombre grandissant de Français, ont bien compris que le jeu des partis politiques depuis de nombreuses années n'a été que de les allécher avec des projets électoraux, pour faire le contraire une fois élus, méprisant scandaleusement leurs électeurs et profitant de leur immunité parlementaire !

Ces Français refusent de donner un nouveau « chèque en blanc » aux candidats-députés pour la prochaine législature, surtout après ce que nous avons subi ces 5 dernières années.

Notre Charte est apartisane. Elle énonce 78 engagements pragmatiques et opérationnels, dont les Français qui ont participé à sa rédaction considèrent qu'ils représentent un seuil minimum d'engagement que tout élu devra prendre compte pendant son mandat. Ces différents points concernent des préoccupations essentielles de la vie quotidienne des Français qui ne sont jamais abordés dans l'hémicycle.

ReCiProC propose à chaque candidat de signer cette Charte qui traduit la volonté de millions de Français.

En moins de deux semaines, la Charte a déjà été signée par des dizaines de candidats-députés.

Les signataires de la Charte bénéficieront du soutien, pendant la campagne électorale, des nombreuses associations partenaires et de tous leurs moyens de communication. Ils pourront apposer le label « ReCiProC » sur leurs documents de campagne. Ils seront ainsi reconnus par les électeurs comme étant signataires de la Charte.

La Charte de l'élu est consultable sur le site <https://recipro.org>

ReCiProC-Charte-pour-la-protection-des-citoyens-et-le-respect-de-la-ConstitutionTélécharger

Vous y trouverez aussi aussi sur ce site internet toutes les explications nécessaires à votre labellisation.

Dans l'attente de votre demandes de labellisation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe ReCiProC